

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25635**

Intitulé

MASTER : MASTER Études Européennes, Spécialité Droit de la construction européenne

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce master vise à préparer les étudiants aux responsabilités en relation avec l'Europe dans leur pays ou au sein des institutions européennes, ou à la préparation aux métiers d'enseignant-chercheur dans leur Université d'origine, spécialement par le développement de thèses en co-tutelle.

Le titulaire du diplôme pourra assurer des missions d'encadrement ayant un lien étroit avec la construction européenne et la mise en œuvre du droit et des politiques de l'Union tant dans le secteur public ou para-public (collectivités publiques, administration de l'Union) que dans l'entreprise privée.

Le professionnel titulaire du diplôme peut être amené à :

- conseiller une entreprise, une administration, une organisation sur les problématiques juridiques et les réglementations européennes ;
- élaborer et suivre l'instruction de dossiers juridiques ayant une portée européenne ;
- porter un projet sur toutes questions liées à l'Union européenne ;
- rédiger de manière analytique et approfondie une note ou un rapport à caractère juridique ;
- contribuer à la rédaction des contrats.

- Appréhender et comprendre les relations entre l'Union européenne et ses États membres, leurs champs de compétences respectifs et leurs droits et obligations réciproques ;

- Maîtriser les enjeux de la construction européenne et le fonctionnement des institutions de l'UE ;
- Mener un raisonnement et une analyse juridique sur une question en droit de l'Union européenne ;
- Effectuer une veille juridique sur l'évolution des réglementations européennes et leurs applications nationales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Institutions et organismes européens ;
- Administrations nationales ;
- Entreprises privées ;
- Professions libérales ;
- Organisations non gouvernementales (ONG) ;
- Organismes de formation spécialisés en droit européen.
- Fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et des autres organismes et institutions européens ;
- Fonctionnaires dans les administrations de l'État et des collectivités territoriales ;
- Assistant à la Cour de justice de l'Union européenne (notamment référendaires) ;
- Juriste d'entreprises spécialisées en droit européen ;
- Juriste dans les ONG spécialisées en droit européen ;
- Avocats.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1904 : Magistrature

Réglementation d'activités :

Professions juridiques réglementées du secteur privé.

Statut des fonctionnaires de l'UE et du Conseil de l'Europe ; Régime applicable aux autres agents, notamment contractuels.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du diplôme nécessite la validation des unités d'enseignements suivantes :

Master 1

Le premier semestre du M1 Etudes européennes (S1) est composé de 4 unités d'enseignement :

- UE Introduction aux questions économiques européennes (8 ECTS)
- UE Introduction aux questions juridiques européennes (8 ECTS)
- UE Introduction à la géopolitique de l'Europe (8 ECTS)

- UE Langues (6 ECTS)

Le second semestre du M1 (S2) est composé de 3 unités d'enseignement :

- UE Langues (6 ECTS)
- UE Enseignements de spécialités européennes (10 ECTS)
- UE Enseignements de spécialités juridiques (14 ECTS)

Master 2

Le premier semestre du M2 « Droit de la construction européenne » (S3) est composé de 5 unités d'enseignement :

- UE L'intégration européenne (10 ECTS)
- UE L'ordre juridique de l'Union Européenne (6 ECTS)
- UE Les politiques de l'Union (6 ECTS)
- UE Séminaire de droit de l'Union appliqué (5 ECTS)
- UE Anglais juridique (3 ECTS)

Le second semestre du M2 « Droit de la construction européenne » (S4) est composé de 3 unités d'enseignement :

- UE L'Europe des Droits de l'Homme (6 ECTS)
- UE Méthodologie de la recherche (6 ECTS)
- UE Les métiers de l'Europe (6 ECTS)

- UE Parcours Recherche, « Mémoire » (18 ECTS)
- UE Parcours Professionnel, « Rapport de Stage » (18 ECTS)

Les étudiants doivent choisir entre un *Parcours Recherche* composé des UE 1031, 1032 et 1034 et un *Parcours Professionnel* composé des UE 1031, 1033 et 1035.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Echanges ERASMUS-SOCRATES ; ERASMUS+ Par ailleurs le M2 « Droit de la construction européenne » est délocalisé en Bulgarie (à l'Université Saint Clément Ohrid de Sofia), en Serbie (Université de Belgrade, Faculté de droit) et à Luxembourg (IEAP) ; Les échanges internationaux se sont enrichis à partir du premier réseau de partenariats développé avec plusieurs universités européennes : Luxembourg, Sofia (Bulgarie), Belgrade (Serbie), Bucarest (Roumanie), Zagreb (Croatie) et Lublin (Pologne, Programmes Polonium).

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Université de Lorraine

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr/>

Autres sources d'information :

www.univ-lorraine.fr > offre de formation

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine - Site de Nancy

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lorraine - Centre européen universitaire

15 Place Carnot

54 000 NANCY - FRANCE

Historique de la certification :

La spécialité « Droit de la Construction européenne » était centrée initialement sur la recherche et a été enrichie d'un parcours professionnel sur « Les métiers de l'Europe ».